



draconien où l'on doit éviter de manger des aliments de même humeur, de prendre des bains *mie trop caut*, et de faire des frictions à l'eau *dégoutant qui vient par tuius*, tuyaux, mais la tête peut être ointe d'huile de rose et de mitre.

Hildegarde de Bingen quand à elle, conseille pour les hommes de la graisse d'ours et de la cendre de paille de blé à appliquer sur les cheveux qu'il faut surtout de s'abstenir de laver. Elle explique que la graisse d'ours favorise la croissance, et que la cendre fortifie. Ce mélange retenant les cheveux, il doit être gardé sur la tête et renouvelé régulièrement. Cet exemple est la démonstration typique de l'idée qui veut qu'une partie de la qualité présumée d'une plante, d'un animal soit transmise à l'ingrédient. Comme pour le jaune du genêt permettant la coloration en blond, l'attribution de la force et de la virilité de l'ours semble passer par sa graisse, comme la paille relativement raide qui retient l'épi de blé.

D'autres enfin conseillent de prendre un bain afin de bien *eschafé* avant de oindre la tête. Aldebrandin commande de ne le faire qu'en hiver car pour certains, la chute des cheveux, comme la chute des feuilles, est lié au froid.

Si malgré toutes ces précautions, les cheveux récalcitrants venaient à choir, il est toujours possible de les faire repousser. C'est encore Aldebrandin de Sien-

ne qui conseille pour garder les cheveux et *font les autres venir et naistre*, d'appliquer une solution de laudanum fondu dans du vin ajouté d'huile *mertin* ou *mastich*, et de laver la tête ensuite.

Le miel blanc, le vin blanc, et aussi la graisse de porc ou d'ours reviennent dans la plupart des recettes. Deux d'entre elles usent d'une partie d'un animal, de têtes d'oiseaux, ou d'un animal en entier, une taupe. Mais le vrai point commun est, comme pour les précédentes recettes, le nombre important d'ingrédients. Voici un exemple où il « suffit » de réduire en poudre dans un pot neuf de l'orge *en grant quantité et une taupe*. Le mélange effectué, appliquer du miel blanc sur les endroits où les cheveux doivent repousser et y jeter la poudre. Il convient alors d'attendre deux jours. Dans le troisième, laver à l'eau chauffée avec *alcanne et mente et sauge*.

Si malgré toutes ces recettes *li cuirs de le tieste commencera à luire*, Aldebrandin conseille de la frotter avec, entre autre, de la viande, et surtout *ke li tieste soit rese avant et sovent*. Il est certain que les cheveux rasés, la calvitie a déjà beaucoup moins d'importance !

Si vraiment aucun remède ne fonctionne, l'emploi de postiche pour compléter une chevelure est alors nécessaire. La femme, qui n'a plus assez de cheveux pour faire de grosse nattes tressées, demande alors qu'on lui apporte *cheveus de quelque fame morte*, ou



encore de *soie blonde borriaus*, c'est à dire des rouleaux de soie, afin de garnir les bandeaux fixant la coiffure et de former des cornes (60). Les prédicateurs naturellement condamnant cette pratique, et il est rapporté que l'empereur Frederic a fait brûler les peruques de sa femme, cheveux d'une morte, peut-être femme damnée, parce qu'il les considéraient comme des morceaux de cadavres⁶¹.

Autre affection du cuir chevelu, les pellicules sont considérées comme *funt les chevrous porrir*.

Les ingrédients préconisés sont tous issus du monde végétal. Les feuilles ou les fleurs de genêts, de la semence d'ortie, du jus de mauve, composent certaines recettes qui, à l'exception d'une réalisée au vin, sont toutes associées à du vinaigre.

En 680 meurt la reine Bathilde. Blonde en sa jeunesse, l'étude de ses reliques nous montre qu'elle teintait ses longs cheveux gris en blond roux.

Ainsi, le cheveu qui grisonne avec l'âge est une préoccupation qui semble présente durant tout le Moyen Âge. La raison avancée de l'apparition des cheveux gris serait liée à *grande habundance de flemme*, et il est donc conseillé en premier lieu de donner une médecine qui *purge la teste* de cette *fieume*. Bien

(60) Guillaume de Lorris, Jean de Meung, *Le roman de la rose*, Paris, 1878, réédité par Kraus Reprint, 1970, vers 13889-13895, p. 238.

(61) Marie-Anne Polo de Beaulieu, « La condamnation des soins de beauté par les prédicateurs du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) » dans *Les soins de beauté*, Grasset, 1987, p. 306.

Entrée des juges (détail), Le livre de Tournois du Roi René, Bnf. ms. Fr 2695, vers 1460.

Les juges sont en robe rouge et portent leur bâton à la main, Les participants au tournoi chevauchent à leur suite. Tous portent une barbe naissante répondant ainsi aux canons de beauté des textes littéraires.